

«Pour les Sénateurs de l'Union Centriste et Républicaine :«
La taxe sur les transactions financières méritent mieux que
de simples amendements d'appel »»»

21/11/2011

Les sénateurs de l'Union Centriste et Républicaine « La taxe sur les transactions financières méritent mieux que de simples amendements d'appel »

Les sénateurs du groupe de l'Union Centriste et Républicaine ont décidé de s'abstenir sur le vote de la taxation des transactions financières. Pour les sénateurs centristes, ce dispositif mérite davantage que de simples amendements d'appel qui, même s'ils étaient adoptés, n'auraient aucune portée normative et donc aucun effet économique.

La question de la taxation des transactions financières, dite taxe Tobin, est un vieux serpent de mer. On pensait qu'elle était inapplicable.

Or, les sénateurs centristes rappellent que Philippe Douste-Blazy est parvenu à créer une taxe internationale sur les billets d'avion au profit de la lutte internationale contre le SIDA et le paludisme.

Depuis lors, sous l'impulsion du Président de la République, notamment lors du G20, et grâce à la coopération renforcée avec l'Allemagne lors des derniers sommets internationaux, un projet de directive communautaire de taxation des transactions financières a pu voir le jour.

Celle-ci devrait générer 57 milliards d'euros de recettes au profit des Etats membres de l'Union européenne. Elle sera également un outil efficace pour freiner la spéculation.

Vu l'importance du sujet, les sénateurs du groupe de l'Union Centriste et Républicaine souhaitent dans un premier temps laisser travailler la Commission européenne et le Parlement européen.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)